

Pour une Mauritanie sans Coups d'Etat !

Dans une très longue lettre ouverte adressée au Président de la République, M. Bâ Mamadou Alassane, président du Parti pour la Liberté, l'Égalité et la Justice (PLEJ), fait un sévère réquisitoire contre le système, revient sur les 20 ans de pouvoir de Ould Taya, énumère les "erreurs" qui auraient été commises et propose des "solutions de sortie de crise".

Comme lors sa dernière sortie, dans un style direct, le président du PLEJ dénonce la corruption, le népotisme, la favoritisme, le régionalisme et préconise le retour aux principes de l'Islam pour sortir le pays de la situation dans laquelle il se trouve.

Dans cette édition, nous vous livrons un condensé de la première partie de cette lettre ouverte.

"Comment un pays qui devait être un pays de paix grâce à l'Islam, a connu tant de violence ?"

D'emblée, M. Bâ commence par un apparent paradoxe : "Comme vous le savez pendant ces 20 dernières années, notre pays a connu beaucoup de violence et beaucoup de tentatives de coups d'état. Cela peut étonner plus d'un si l'on sait que notre pays s'appelle depuis 44 ans République Islamique de Mauritanie c'est-à-dire un pays où tout le monde ou presque croit à une même religion : l'Islam qui, si on la comprend bien, et qu'on l'applique bien est la religion de la non violence par excellence". Dès lors, pour le président du PLEJ, "la vraie question qui se pose est de savoir comment un pays qui devait être un pays de paix grâce à l'Islam, a connu tant de violence et que faire pour qu'il retrouve la paix et mieux une paix durable ?"

Selon M. Bâ, "si notre pays a connu et connaît tant de crises, tant de violence ou tentatives de violence, c'est parce qu'une très grande erreur a été commise. L'erreur, c'est qu'il fallait construire la Mauritanie comme le veut le Coran, donc en respectant les principes mo-

raux et les valeurs morales de l'Islam".

Et le président du PLEJ énumère certains principes qui seraient négligés selon lui.

"Condamnation de tout recours à la violence pour résoudre des problèmes quels qu'ils soient et dans quelque domaine que ce soit"

Le premier principe c'est la culture de l'unité entre les musulmans. Maints versets insistent sur cette unité. Tout ce qui divise ou pourrait diviser les musulmans est condamné et tout ce qui peut renforcer cette unité est recommandé. Cette unité doit se faire autour du respect des principes valeurs et prescriptions de l'Islam. Le deuxième principe c'est la culture de la paix entre les musulmans, c'est-à-dire la condamnation de tout recours à la violence pour résoudre des problèmes quels qu'ils soient et dans quelque domaine que ce soit. Le troisième principe c'est le principe d'égalité entre les hommes devant Dieu. Ce principe s'oppose à toute forme de discrimination raciale, tribale, régionale et à toute politique de racisme d'Etat. Le quatrième principe c'est le principe de justice sociale ou d'égalité de chances entre les citoyens : - égalité de chances pour l'accès au pouvoir, à l'emploi et au savoir, - égalité de chances dans le partage des ressources nationales, donc équité dans ce partage - égalité de chances devant la loi - égalité de chances devant l'accès aux emplois - égalité de chances devant la récompense et la sanction. Ce principe s'oppose au népotisme, au favoritisme, au régionalisme et à l'exclusion. Il s'oppose également à une répartition inégale des ressources entre les citoyens d'un pays, et à l'existence d'un fossé entre une classe de gens de plus en plus riche et une autre de plus en plus pauvre. Le cinquième principe c'est la culture de l'amitié et la fraternité entre les musulmans. Ce principe est la condamnation de tout acte qui sème discorde, haine ou rivalités entre musulmans entre "gouvernants et gouvernés" et entre "gouvernés". Le sixième principe c'est la consultation "shoura" ou concertation donc

dialogue : principe selon lequel tout Chef d'Etat doit consulter ses collaborateurs avant de prendre une décision. Ce principe condamne la dictature, l'arbitraire, les décisions unilatérales du pouvoir et tout abus de pouvoir personnel. Le septième principe est celui du "consensus" qui privilégie l'unanimité sur la loi de la majorité. Le consensus unit, la loi de la majorité divise parce qu'elle fait appel aux actes de candidatures et aux votes c'est-à-dire à des facteurs qui divisent beaucoup plus qu'ils n'unissent.

"Tout pouvoir, comme tout musulman, doit savoir regretter les graves erreurs commises et éviter de les recommencer (...) Tout Chef d'Etat, comme tout musulman, doit savoir pardonner, tout comme il doit savoir demander pardon."

Le huitième principe c'est le respect de la diversité : diversité de tribus, de régions, de langues, de composantes sociales : ce principe s'oppose à toute forme d'exclusion culturelle. Le neuvième principe c'est la primauté de la foi sur toute autre considération ou principe qui s'oppose à toute politique qui vise à donner, dans les textes ou dans les faits, la priorité à l'identité arabe ou négro-africaine sur l'identité islamique. Le dixième principe c'est le respect de la dignité humaine : "nous avons honoré les fils d'Adam" a dit le coran. Ce principe s'oppose aux tortures et à toute forme d'humiliation de la personne humaine. Le onzième principe c'est le principe de la franchise qui est contraire à l'hypocrisie et au mensonge. Le douzième principe c'est le respect des promesses. Allah a dit dans le coran de respecter ses promesses. Le treizième principe c'est le principe d'humilité qui exige de tout Chef d'Etat comme de tout musulman de s'abstenir de se livrer à des actes de culte de personnalité tout comme il doit éviter de se livrer à l'auto glorification. Le quatorzième principe c'est l'auto-critique : principe selon lequel tout Chef d'Etat comme tout musulman doit chercher à corriger ses propres défauts afin de s'améliorer. Ce principe fait penser au grand jihad paci-

fique dont parlait le prophète Mohamed Paix et Salut sur lui, après ses victoires sur ses ennemis. Le quinzième principe c'est le principe du repentir selon lequel tout pouvoir comme tout musulman doit savoir regretter les graves erreurs commises et éviter de les recommencer. Le seizième principe c'est le principe du pardon. Tout Chef d'Etat comme tout musulman doit savoir pardonner, tout comme il doit savoir demander pardon.

Pour le président du PLEJ, ces seize principes d'ordre moral tirés du CORAN, sont des principes générateurs de paix sociale durable parce qu'ils suppriment les facteurs de division de conflits et de violence et leur substituent des facteurs d'unité de concorde donc de paix. Ils permettent de construire une société de paix et de paix durable. Il s'agit de meilleurs principes parce qu'ils sont universels et immuables à l'image du CORAN. Ce sont eux - ces principes - que le pouvoir devait à la fois et respecter et exploiter. "Monsieur le Président de la République, J'ai la certitude que si ces principes ou la plupart d'entre eux avaient été respectés et s'ils avaient été cultivés donc exploités, vous auriez été un Président qui peut se promener seul sans grand risque dans les rues de Nouakchott sans gardes de corps, sans escorte et sans gendarmes sur les toits".

"Si ces principes avaient été appliqués durant ces 20 dernières années de règne, cet impressionnant dispositif militaire chargé de votre protection n'allait pas avoir lieu et le budget de la défense allait être bien réduit au profit de la lutte contre la pauvreté par exemple"

Poursuivant dans la même logique, le président du PLEJ estime que si ces principes avaient été appliqués durant ces 20 dernières années de règne, l'"impressionnant dispositif militaire" chargé de la protection du Président de la République n'allait pas avoir lieu et le budget de la défense allait être bien réduit au profit de la lutte contre la pauvreté par exemple.

Malheureusement, selon M.

Bâ, ces principes, globalement, n'ont pas été respectés encore moins exploités durant les 20 années de pouvoir de Ould Taya...

"Il était interdit aux Ministres comme aux Responsables politiques d'être actionnaires dans les sociétés privées"

S'agissant des questions économiques, le président du PLEJ dénonce l'inégalité du partage des richesses entre les citoyens du pays et l'enrichissement illicite qui fait rage ! A ce sujet, il fait référence au feu président Moutar Ould Daddah et déclare : "On peut penser ce qu'on veut du premier Chef d'Etat mauritanien en bien ou en mal : je ne me livre pas à une telle polémique. Je voudrais seulement témoigner que les Ministres sous son règne ne pouvaient avoir qu'un seul terrain pour obtenir une seule villa. Ils ne pouvaient obtenir un autre terrain que si celui qu'ils occupent est trop exigü. Ensuite ils devaient occuper leur propre logement. Il était exclu que l'Etat leur en loue un s'ils en possèdent déjà. Il était interdit aux Ministres comme aux Responsables politiques d'être actionnaires dans les sociétés privées. Enfin ces Ministres ne pouvaient avoir que deux voitures modestes. Le premier Chef d'Etat mauritanien nous disait qu'un poste politique est un poste de sacrifice pour servir le pays et non un moyen pour s'enrichir. Il ajoutait que si nous voulions nous enrichir nous devions aller dans le monde des affaires..."

M. Bâ Mamadou Alassane ajoute que l'Etat fort, n'est pas l'état armé ou surarmé, mais plutôt un Etat juste. Et se pose la question de savoir "Où est donc cet Etat juste au service de tous et neutre vis-à-vis des partis politiques ?". Pour lui, l'Etat juste doit organiser des élections justes où il y a égalité de chance entre tous les Mauritaniens et tous les candidats pour l'accès au pouvoir. Il s'interroge également pourquoi il n'y a pas eu la création d'une commission nationale indépendante chargée des élections ? Tout cela a abouti, selon M. Bâ, à la création d'un des Etats "les plus injustes de la planète".